



Montataire  
VILLE DE FRANCE

# Vivre!

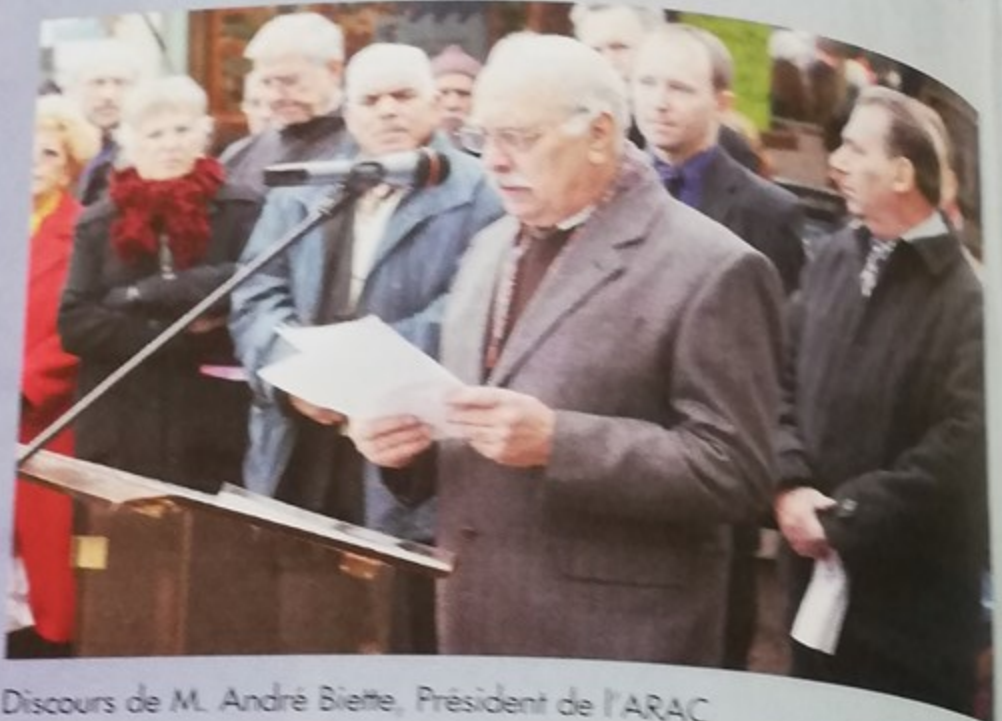
LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 45 - JANVIER 2008





Sommaire

Notre ville : Cité Louis Blanc et Mertian	3
Novembre-Décembre à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Décès de Désiré Jésus et Serge Benoit	7
Tri sélectif et propreté dans la ville	8 et 9
Maison judiciaire et de droit	10
Palestine	11
Associations, brèves	12
Tribune libre	13
Portrait : Jean-Marie Huguenot	14
Etat-civil, brèves	15
DOB, budget 2008	16



Discours de M. André Biette, Président de l'ARAC



Les enfants ont interprété le chant des Partisans



Hommage et recueillement pendant la cérémonie



Participation des écoles primaires et du collège de Montataire



Allumage de la flamme par M. André Combe, Dirigeant de la FNACA

Vivre ! - N° 45 - Janvier 2008

Vivre ! ; Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)



# Travaux dans la ville

Les cités Louis Blanc et Mertian vont accueillir quinze nouveaux logements qui devraient voir le jour dans le courant du

premier semestre 2008. Ils font partie de l'objectif de construire 400 logements que la ville s'est assignée jusqu'en 2011.



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du programme de construction de huit logements individuels cité Louis Blanc avec Madame Viviane Claux, conseillère régionale et Madame Claire Olivier, directrice générale de la S.A. du Beauvaisis

## Cité Louis Blanc

La première pierre du programme de construction de 8 logements a été posée le 24 novembre dernier.

Huit maisons individuelles, six T4 et deux T5 vont ainsi voir le jour. Elles seront équipées de panneaux solaires pour l'eau chaude, ce qui permettra de réduire de 25 % la consommation d'énergie par habitant.

Des bacs de 1000 litres ont été installés dans les jardins afin de récupérer les eaux de pluie qui pourront être utilisées pour l'arrosage.

Chaque maison sera dotée d'un jardin, d'un garage et d'une place de stationnement non couverte dans la parcelle.

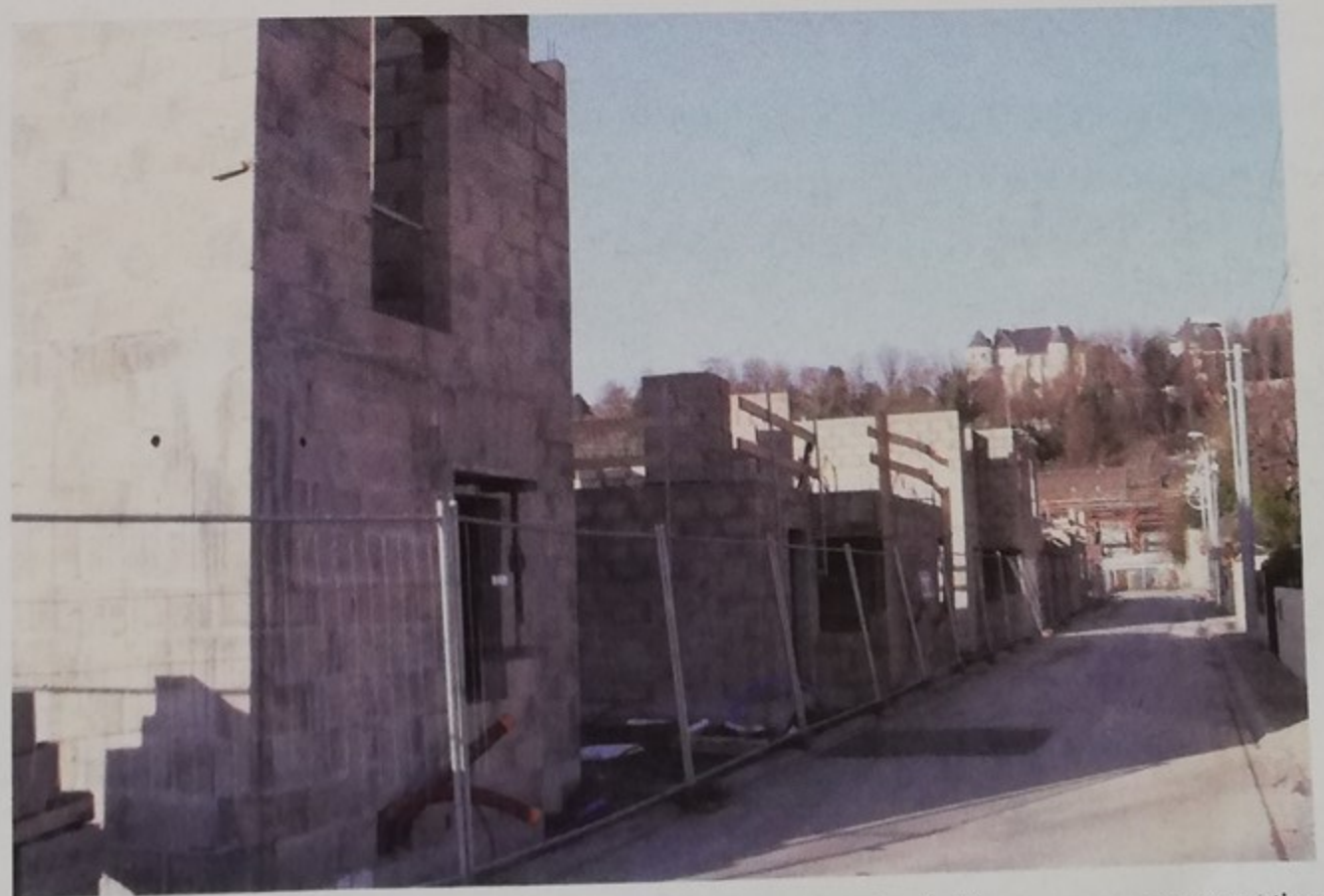
Il s'agira de logements locatifs sociaux, construits par la SA HLM du Beauvaisis.

## Cité Mertian

Dans cette autre cité ouvrière construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le terrain cédé à la ville va accueillir un programme de sept appartements en rez-de-chaussée et au premier étage. Il est prévu de construire un T2, quatre T3 et deux T4. Il s'agira là aussi de logements sociaux, construits, par la SA HLM du Beauvaisis.

Les appartements du rez-de-chaussée posséderont un jardin privatif et un parking privé sera réalisé sur la parcelle.

Ils seront situés à l'angle de l'impasse du Chemin de fer et de la cité Mertian qui seront désenclavés grâce à la réalisation par la ville d'une voirie nouvelle. Ceci a fait l'objet d'une concertation avec les habitants au cours de l'année 2006. Des places de parking seront construites pour répondre aux besoins des habitants de la cité Louis Blanc et aux visiteurs des prochains locataires de l'impasse du Chemin de fer.



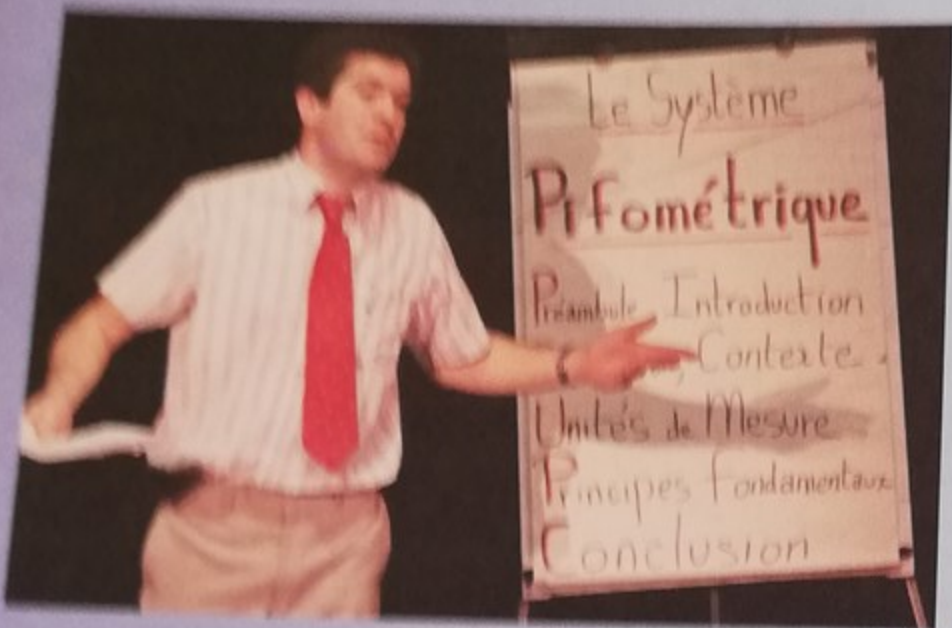
Avancement des travaux de construction des logements rue Louis Blanc avec en perspective le château de Montataire



Novembre-Décembre à Montataire



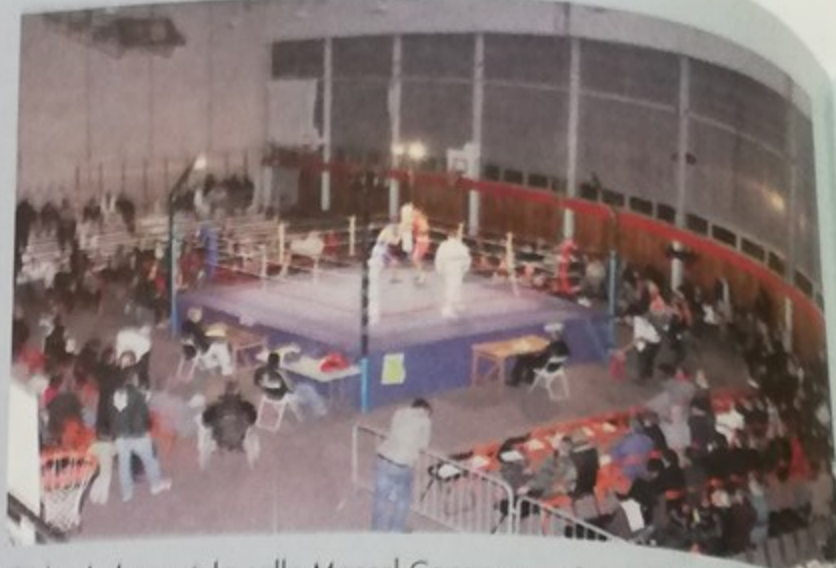
À l'occasion de la fête des droits de l'enfant, le théâtre Berlingot a présenté le spectacle "Petit homme"



Théâtre au Palace "Conférence sur la pifométrie", une pièce drôle sur les trésors de notre langue dans le domaine de l'imprécision



Théâtre au Palace "le temps qu'il nous reste" par la Compagnie échappée



Gala de boxe à la salle Marcel Coene organisé par le Ring Olympique André Clerc de Montataire au mois de novembre



Loto à l'Espace de rencontres de Montataire organisé par le Montataire Basket ball



L'association des Martins-Pêcheurs a effectué un réempoissonnement dans l'étang de la Maladrerie. Quelques 767 kg de poissons y ont été déversés



Vidéo Travelling et novembre 23 films



Vernissage de Ocrisse en pré



Les enfants épopée spectacle



L'associ qu'elles





Vidéo Travelling a projeté au cours du week-end des 24 et 25 novembre 23 films réalisés pendant l'année par l'association.



Vernissage de l'exposition "Ocrisse" de M. Pierre Apollinaire Ocrisse en présence de Madame Bordais, maire adjointe



Les enfants et les parents présents au Palace ont assisté à une épopée féerique, faite de rêve, d'humour et d'émotion grâce au spectacle "Gulliver et fils" présenté par la Compagnie du Hasard



L'association Femmes solidaires a présenté au Palace le film qu'elles ont réalisé sur la prostitution

## L'édito du Maire

# Une nouvelle année va commencer

Je veux présenter, en mon nom et au nom du Conseil municipal, tous nos vœux de bonheur et de santé aux Montatairiennes et aux Montatairiens.

Nous souhaitons à tous, la possibilité d'avoir une vie digne, à l'abri du besoin, mais nous savons hélas que de trop nombreuses personnes, de trop nombreuses familles et enfants, sont victimes d'injustice, de précarité, de conditions de vie difficiles.

L'existence de services publics, d'une Mairie, est un bien précieux pour tous. Vous connaissez, dans votre vie quotidienne, tous les services de proximité que notre Mairie peut offrir aux habitants.

Nous nous sommes réunis dans les quartiers ces derniers mois pour préparer le budget 2008 de notre commune, et en ce sens pour veiller

à continuer d'assurer ces services qui sont si importants pour votre vie quotidienne.

Ces rencontres nous ont permis d'examiner ensemble les possibilités budgétaires pour répondre en partie à vos besoins et de mieux connaître les enjeux pour notre Ville, notamment ceux qui sont liés au développement d'activités économiques créatrices de richesses et d'emploi dans l'agglomération creilloise, par l'action afin de maintenir les entreprises actuelles et d'en accueillir de nouvelles.

Cette action pour le développement économique est indispensable pour garantir le maintien de nos services publics et répondre aux besoins de tous.

Comme chaque année, j'ai été heureux de retrouver des dizaines de concitoyens dans ces réunions de quartiers qui permettent aux élus un contact direct avec vous, et dans la poursuite du travail entrepris, je vous invite à vous rendre aux prochaines séances du Conseil municipal, dont celle qui sera consacrée au Débat d'orientations budgétaires durant laquelle je proposerai une suspension de séance pour permettre aux citoyens qui le désirent de s'exprimer. Au plaisir de vous y retrouver, je réitère, à tous, mes vœux personnels les plus chaleureux.



Jean-Pierre Boxino



## Culture

Mardi 15 janvier - 20 h 30

Le Palace

Théâtre

### La blessure de l'ange

Un spectacle où l'immobilité amène à la rêverie. Les phrases sont lancées, scandées, hachées. Elles ressemblent à un

assemblage étrange de mots, dont on ne comprend pas vraiment le sens. Et pourtant on est touché, comme en état de rêve, par ce qui est raconté là. Une histoire d'amour, en somme, comme toutes les autres.

Compagnie Eclats d'états.



Samedi 19 janvier - 20 h 30

Palace

Barcella

### Musique-chanson

Avec deux L pour vous faire voyager, Barcella c'est tout un monde, entre humour ravageur, et ambiance festive, pour repeindre le monde avec de belles couleurs

Double plateau

Gildas Thomas

Chanson française de qualité à découvrir.

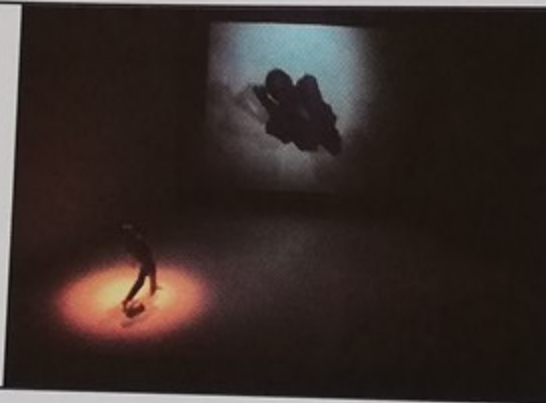
Jeudi 24 janvier - 20 h 30

Le Palace

Danse

### A travers champs

Après avoir accueilli "Hors champs" l'an dernier, nous voyons la suite, l'autre côté du miroir, ou comment interroger la place de l'image dans notre société à travers la danse.



Mardi 29 janvier - 20 h 30

Le palace -Théâtre

### Le Roi Lune

L'histoire de ce roi Louis II de Bavière, nous renvoie à des questions d'aujourd'hui : le rapport au réel, à l'art, à la beauté, à la politique, à ce qu'on accepte ou non comme bassesse, à la marginalité, à la responsabilité. Un texte vibrant.



Samedi 2 février - 20 h 30

Le Palace

Chanson

### Loïc Lantoine

Loïc Lantoine et François Pierron. C'est en 2003 que ce duo nous parachute Badaboum, premier album remarqué. Accueillis alors au Palace, les spectateurs découvrent médusés ces deux rêveurs, qui veulent en découdre avec le monde, avec tendresse et humour, pour tenter, le temps d'une soirée, de le rendre plus humain. «Humain, c'est joli, après tout».

Tarifs : de 4 à 10 €

Abonnements : 4 spectacles 12 €

(tarif réduit) ou 28 €

Dans le hall du Palace  
Entrée libre

Du 14 janvier au 8 février  
Expo Living Room

Compagnie Eclats d'états

Les pièces de la maison installées en miniature, et dedans, si on se penche un peu, on y voit vivre des anges ...

### Billet de Chenevoy

Bonne année à tous !

Pour ce premier billet de l'année 2008, la Compagnie Chenevoy vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et de prospérité !!! Le 14 décembre de l'année dernière, Simon Labrosse a retrouvé un public avec la Maison du Développement Culturel de Gennevilliers (92). Sept dates seront encore réparties au cours de l'année 2008 parmi les habitants de cette ville. Mais si, vous aussi, vous voulez voir ou revoir l'histoire de Simon, vous pourrez le faire lors des Théâtrales Charles Dullin, les 19 et 20 janvier, au Centre Culturel de Sucy en Brie dans le Val de Marne.

Renseignements et réservations au  
01 45 90 25 12.

L'aventure "Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat" se poursuit avec de nouvelles idées et de nouveaux partenaires, comme les gymnastes de l'Espérance Municipale de Montataire ou les membres de l'association des commerçants et artisans de la ville. Envie d'avoir un rôle dans ce beau spectacle ? Il est encore temps de rejoindre les ateliers du mercredi au Palace et de vous embarquer avec nous dans cette aventure. Envie de participer ? Vous avez une passion, la cuisine, la couture, le bricolage..., vous êtes un pro de l'organisation... Bienvenue ! nous recherchons encore des talents variés.

Contactez nous au 03 44 55 29 75 ou  
passer nous voir au

41, rue Abel Lancelot - Montataire

À bientôt !

Pour tout renseignement :

Le Palace

Service culturel de Montataire

Tél. : 03 44 24 69 97



## Jésus Désiré, un homme exemplaire



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort de Jésus Désiré survenue le 26 novembre 2007, à la veille de ses 88 ans. Nous avons dressé son portrait il y a quelques années dans les colonnes de ce même magazine. C'est un homme brillant d'humanité que nous avons rencontré, d'une discrétion infinie malgré un parcours exemplaire. Communiste dès la première heure, Jésus Désiré a payé cher son engagement. Comme l'a rappelé Monsieur le Maire lors des obsèques, il avait tout d'abord été incarcéré durant deux ans à la centrale d'Eysses avant de connaître la déportation aux camps de Dachau et Manthausen. Jésus Désiré nous avait raconté «le froid, le travail forcé, les coups qui n'en finissaient pas de pleuvoir». Pourtant il n'éprou-

vait aucune crainte envers les Allemands qu'il refusait de confondre avec les nazis car, pour Jésus Désiré, toute forme d'amalgame avait des relents de racisme. Or il était un anti-raciste viscéral. C'est probablement l'une des raisons qui l'a poussé à poursuivre son engagement politique en tant qu'élu à Montataire, de 1953 à 1983, et comme que syndicaliste à la CGT, chez Saxby où il a fait toute sa carrière.

Les proches de Jésus Désiré peuvent être fiers de cet homme juste et droit dont ils garderont au cœur un vibrant souvenir.

Dernier salut, dernier hommage à cet homme exemplaire.

## Serge Benoit nous a quittés

Serge Benoit s'est éteint à l'âge de 77 ans le 29 novembre 2007.

Il était connu pour sa passion pour le basket-ball auquel il s'est consacré toute sa vie.

Ainsi est-il à l'origine de la création du club de basket-ball d'Usinor en 1950 dont il a été président jusqu'en 1989.

À la dissolution du club en 1995, il rejoint celui de Montataire. Il en devient le vice-président. Il occupera la même fonction au sein du comité de l'Oise de basket-ball et rejoint plus tard la Ligue de basket-ball de Picardie.

Et puis la Fédération française de basket lui fait l'honneur de lui discerner une médaille d'or pour récompenser ses compétences de dirigeant.

Serge Benoit a tant fait pour cette discipline que tous les clubs de l'Oise et



de Picardie, après avoir appris sa mort, ont observé une minute de silence en guise d'hommage.

Pour ceux avec qui il a partagé sa passion, l'hommage ultime serait qu'Arcelor-Mittal donne le nom de cet amoureux du basket à la salle de sport

qu'abrite l'entreprise et qui a vu le jour grâce à Monsieur Serge Benoit. La ville de Montataire présente ses sincères condoléances à toute sa famille et tous ses proches.



# Tri sélectif et propre

## La collecte des ordures ménagères

À Montataire, la collecte des déchets, exceptés les encombrants et le verre est réalisée par les services municipaux. Les déchets de la collecte sélective sont transportés jusqu'au Centre de tri de Villers-Saint-Paul. Quant aux autres déchets, ils sont incinérés au Centre de valorisation énergétique au même endroit.

### 2006

Emballages	179,34 tonnes
Journaux	184,98 tonnes
Ordures ménagères	4780,89 tonnes
Verre	255,45 tonnes
Déchets verts	119,18 tonnes
Encombrants	533,36 tonnes

Trier est un acte important car il permet, grâce au recyclage, de réaliser des économies d'énergie et de préserver des ressources naturelles. D'autant que le coût de l'incinération est élevé.

## La collecte du verre

Celle-ci a lieu en apport volontaire dans les 18 containers répartis dans l'ensemble de la ville. Les chiffres disponibles pour l'année 2007 montrent que l'apport du verre a considérablement baissé par rapport à 2006. Cela signifie soit que les Montatairiens ont réduit leurs emballages en verre soit que le verre est mélangé aux autres déchets. Or, une poubelle mal triée est entièrement mise à l'incinération, ce qui génère des coûts très importants. En 2006, la CAC a dû acquitter au Syndicat mixte de la vallée de l'Oise une somme de 55000 euros pour cette raison. Le bon geste est donc indispensable.

## Le traitement des ordures ménagères

Le traitement des ordures ménagères relève en revanche de la compétence de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC).

En 2006, ce sont plus de 26000 tonnes de déchets qui ont été collectés et traités sur le territoire de la CAC pour un coût de plus de un million huit cent dix mille euros.

À Montataire, 396 kg de déchets par an et par habitant sont produits.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul, gérée par le Syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO).

On parle de valorisation car ces déchets produisent après incinération de l'énergie thermique, électrique ou sous forme de vapeur qui est vendue pour la première à la plate-forme industrielle voisine et la seconde à EDF.

Le centre de tri et de valorisation énergétique se visite, n'hésitez donc pas à vous inscrire auprès de Mélanie Laforge au 03 44 64 45 45.

## La déchetterie de Saint-Leu-d'Esserent

Elle fait partie avec celle de Villers-Saint-Paul et Creil des trois déchetteries du bassin creillois. C'est la plus proche de Montataire.

Les déchetteries accueillent les déchets verts, les objets encombrants et les déchets ménagers spéciaux (huile de vidange, moteurs, batteries automobiles, peintures, acides, solvants, aérosols, piles radiographies, produits phytosanitaires, filtres à huile, néons...).

À l'occasion de votre première visite, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

**L'accès est gratuit pour les particuliers.**

### Horaires d'ouverture

Du 1er novembre au 31 mars

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Dimanche : 10 h - 13 h

Du 1er avril au 31 octobre

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :

10 h - 12 h et 14 h - 18 h

Dimanche : 9 h - 13 h

Pour tout renseignement :

0800 60 20 02

## La propreté dans la ville

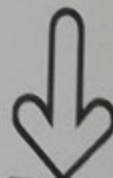
C'est une question qui est revenue constamment au cours des réunions de quartiers, les habitants se plaignant que la ville soit moins propre depuis quelque temps.

Il faut reconnaître que ces derniers mois, la municipalité a accusé un certain recul dans ce domaine à cause d'un manque de civisme grandissant de la part de certains habitants. Or la propreté est l'affaire de tous, sans un comportement responsable de chacun nous ne parviendrons pas à la maintenir. C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une campagne de sensibilisation sur cette question.

Flaconnages plastiques, boîtes métalliques, emballages cartons



## Autres déchets









# La justice plus proche

**Avec environ 563 visites chaque mois, le bilan de la Maison de la Justice et du Droit de Creil (MJD) est des plus positifs et montre que ce nouveau service intercommunal répondait à un réel besoin.**

Ouverte au public le 2 octobre 2006, la MJD de Creil fait partie des 121 structures similaires existant sur le territoire national.

Face au labyrinthe judiciaire, la MJD de Creil offre aux citoyens un accès plus facile à leurs droits qu'ils ont parfois du mal à identifier. Ceci grâce aux nombreuses permanences qui sont proposées et qui permettent de rencontrer avocats, juristes, huissiers, conciliateurs, protection judiciaire de la jeunesse, greffier, association d'aide aux victimes. Ces professionnels assurent un conseil gratuit et confidentiel.

La MJD de Creil réserve une place particulière aux victimes d'infractions pénales grâce à la présence permanente de l'Association d'aide aux victimes et d'information des justiciables (ADAVIJ) qui les accueille, informe, oriente.

La MJD est également un espace de conciliation et de médiation. Ce sont principalement des litiges de voisinage et de logement qui en font l'objet. Et depuis le mois de septembre, le délégué du Médiateur de la République assure des permanences pour résoudre de façon amiable des conflits entre l'administration et les citoyens.

Enfin, la MJD est un espace où peuvent être appliquées des mesures alternatives aux poursuites pénales. Ainsi dans le cadre de certaines infractions, l'auteur peut faire l'objet d'un rappel à la loi, d'une mesure de réparation des dommages, être soumis à un stage de réparation pénale ou encore un stage en tant qu'auteur de violences conjugales. Cela permet d'éviter l'escalade judiciaire, souvent source de désocialisation. Les auteurs d'infractions peuvent également remplir leur obligation de contrôle judiciaire à la MJD auprès d'intervenants de l'Association d'enquête et de médiation (AEM) mandatés par le Procureur de la République et auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).



Une structure appréciée située à Creil au 26, rue Voltaire

Avec 92 % de satisfaction et un nombre exceptionnel de visiteurs, la MJD constitue incontestablement un interlocuteur apprécié des citoyens. Ainsi une mère de famille qui accompagnait son fils a-t-elle confié : «s'il n'y avait pas eu la MJD, j'aurais dû aller jusqu'à Senlis. C'est pratique et on est bien accueilli».

Située à Creil, la MJD est en effet facilement accessible à ceux qui ne disposent pas de voiture grâce aux navettes régulières qui desservent les villes de l'agglomération et chose importante, les locaux sont accueillants. De même que le personnel d'accueil, considéré par les visiteurs comme compétent et disponible. Ces derniers sont en effet reçus par Mademoiselle Serrière qui est greffière, mise à disposition par le tribunal de grande instance de Senlis et Mademoiselle Gabry, juriste de formation, recrutée par la CAC.

Quant aux services proposés par la MJD, leur diversité permet de répondre à l'éventail large des demandes qui peut concerner aussi bien le droit de la famille que les procédures judiciaires, le droit du travail, de la consommation, du logement, des étrangers...

La MJD remplit réellement une mission de justice de proximité, indispensable pour ne pas se perdre dans les arcanes judiciaires.

**Maison de la Justice et du Droit**  
**26, rue Voltaire**  
**60100 Creil**  
**Tél. : 03 44 64 46 70**

## La carte judiciaire

Quel est le sort réservé aux tribunaux de l'Oise dans la réforme de la carte judiciaire menée par le Ministère de la Justice et qui fait l'objet d'une fronde sans précédent des avocats et des magistrats ?

Si les trois tribunaux de grande instance (TGI) sont épargnés, il n'en va pas de même du tribunal d'instance de Creil qui est transféré à Senlis et le tribunal de commerce à Compiègne.

Par ailleurs, le service de l'instruction du TGI de Beauvais devrait être entièrement transféré à Senlis qui abrite déjà deux cabinets d'instruction. Une telle concentration profitera-t-elle au justiciable ?

Signalons par ailleurs que cette réforme coûtera environ huit cents millions d'euros, un coût élevé pour une réforme qui a été décidée sans concertation, à des fins d'économie et non d'efficacité.



## l'occupation peut continuer

Jumelée avec le camp de réfugiés palestinien de Deheisheh, Montataire garde un œil attentif sur les développements qui touchent la Palestine. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes intéressés à la conférence d'Annapolis qui a réuni le 27 novembre Israéliens, Palestiniens et les pays de la Ligue arabe. Cette énième rencontre visait-elle réellement à trouver une solution à la guerre de Palestine ou poursuivait-elle d'autres objectifs ?

On raconte qu'un marchand de souvenirs de Gaza proposait à ses clients d'acheter une tasse qu'ils casseraient si les attentes suscitées par cette rencontre n'étaient pas au rendez-vous. Le soir du 27 novembre Gaza a dû résonner de ces mille et une tasse qu'on brisait.

Car effectivement les Palestiniens, une nouvelle fois, n'ont rien obtenu si ce n'est un nouveau processus de négociations sans fin. Ni le statut de Jérusalem, ni le sort des 4 millions de réfugiés dispersés dans le monde, ni l'implantation des colonies juives, ni le partage des ressources en eau ne sont mentionnés dans la déclaration finale à laquelle sont parvenus Palestiniens et Israéliens. Ils s'engagent simplement à «déployer tous les efforts possibles pour parvenir à un accord avant la fin 2008». C'est, en revanche une victoire pour les Israéliens qui ne se sont vus imposés aucun calendrier contraignant et ont pu, de surcroît, formuler une nouvelle exigence : que les Palestiniens reconnaissent Israël comme un État juif. Condition évidemment inacceptable pour ces derniers car cela remettrait en cause la présence des 20 % de citoyens palestiniens qui ont la nationalité israélienne. Est-ce là le nouveau prétexte qui permettra à Israël de bloquer toute nouvelle négociation ? Il y avait de toute façon peu de monde pour croire que cette conférence puisse aboutir à quoi que ce soit de concret et surtout pas à la naissance d'un État palestinien indépendant.

D'où la question de savoir si le véritable enjeu de cette rencontre était réellement le conflit israélo-palestinien ou bien l'Iran ?

## L'Iran au centre des débats

L'influence iranienne au Proche orient est en effet une préoccupation majeure du Président Bush qui a quatorze mois devant lui pour décider d'une action contre ce pays. C'est pourquoi de nombreux commentateurs s'accordent à dire que face au borbier irakien, le Président Bush, en

tant à la conférence a déclaré que son pays comme «l'Iran, la Syrie, le Hamas, l'Égypte, la Jordanie, et d'autres pays arabes appartiennent au même camp, liés entre eux par l'histoire, la religion, la langue et l'appartenance à l'Orient. Israël est quelque chose de tout à fait différent». L'adhésion du Royaume à un front contre l'Iran n'est donc pas gagnée. On peut par contre affirmer sans peur malheureusement de se tromper qu'avant comme après Annapolis, l'occupation



Enfants du camp de Deheisheh au centre de la jeunesse

impulsant un nouveau processus de paix, même voué à l'échec entre Israéliens et Palestiniens, espère ainsi gagner le soutien des pays arabes à sa croisade contre l'Iran dont les ambitions mettent en danger les intérêts américains dans la région. La présence à cette conférence de la Syrie, alliée de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, était par conséquent capitale, ces deux pays jouant un rôle de premier plan au Proche orient.

Il est aujourd'hui difficile de savoir si Annapolis va effectivement avoir des impacts sur les alliances qu'entretient la Syrie avec l'Iran. Quant à l'Arabie Saoudite, son représen-

israélienne de la Palestine se poursuivra. La construction des colonies, plus de 3500 logements cette année, l'installation des barrages empêchant les Palestiniens de circuler, la destruction des maisons palestiniennes, près de 18000 depuis le début de l'occupation, les arrestations, plus de 600 pour le seul mois d'octobre et les assassinats peuvent se poursuivre en toute impunité, la communauté internationale ayant fait vœux de silence. La solidarité avec la Palestine reste donc plus que jamais nécessaire, d'où l'importance du jumelage unissant le camp de Deheisheh et la ville de Montataire.